

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 13 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit le 13 Avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

Absents excusés CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

Absent : HO THAM KOUIE Sandra --

Convocation du 05/04/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

OBJET: Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2018

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Il demande au Conseil Municipal d'en délibérer

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2018

Taxe d'habitation : 8.86 %
Taxe Foncière Bâti : 16.65 %
Taxe Foncière Non Bâti : 57.01 %

Pour 6
Contre 0
Abstention 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 23/04/2018
Le Maire
Bruno DESMAISON